AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joe Afﬂeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,588—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joe Affleck, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. T. Florance, avocat.
8 juil—8 12 17

Succession de Margaret Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,590—Division A—Attendu que Annie Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Reilly, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ph. J. Paterno, A. D. Piaggio, avocats. 8 jui.—8 12 17

Succession de Michael Harrington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85 998 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
8 jui—8 12 17

Succession conjointe de Daniel, Ellen et Mary Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,130 - Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florance, avocat.
7 jui—7 11 16

Succession de Mlle Mary E. Carey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86 585 - Division D — Attendu que Jean T. Carlin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary E. Carey, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Jno. B. Fisher, avocat. 7 juil—7 11 16

Succession de James J. Frigerio

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85,748—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification ces raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Eva M. C. Frigerio administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Hall & Monroe avocat. 30 —juin 30—juil 4 9

Succession de Andrew Mendes (ou Ferguson)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 84 690 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. T. Florance avocat. 4 juil—4 8 13

Succession de J. J. Gragard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 59.629 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward Pierson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
1er juil—1 5 10

Succession de England H. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86 530—Division D—Attendu que Mme Augusta Harris (née Davenport), veuve de England Henry (alias Edward) Harris, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu England H. Harris, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL Greffier. — John F. Tobin avocat.
28 juin juil 3 9

Succession de Mme Susan Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86.355—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme James Lewis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry avocat. 1 juil—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur et attractive du Premier District.

Portant le No municipal 501 rue Rendon, coin Baudin (dans l'ilet borné par la rue D'Hémécourt et l'avenue Hagan.)

The Savings and Homestead Association vs Mme Cora Matthews, épouse de Chas D. Matthews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86 459 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 6 août 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 679, borné par les rues Rendon, Baudin, et D'Hémécourt et l'avenue Hagan, désigné par le No vingt deux, et formant l'encoignure des rues Rendon et Baudin, et mesure d'après un plan ou devis d'arpentage dressé par W. R. Krambhaar Jr. enregistré dans le bureau de la "New Orleans Land Company", trente et un pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Rendon par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Baudin, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Henry G. McCall, avocat pour le demandeur.
3 juil—3 10 17 24 31—août 6

VENTES A L'ENCAN

Willard & Eiseman

ET

H. L. Lazarus, Jr.

—o—

VENTE DE RECEVEUR

Du Stock entier de Magasin, Installations, Comptes Courant, Etc.,

—DE LA—

CAVAROC COMPANY, LTD.,

SUR LES LIEUX,

No 209 RUE BARONNE.

A L'ENCAN,

LUNDI, 20 JUILLET,

A 10:30 heures A. M..

LE STOCK COMPRENANT

Un grand assortiment complet de Vins, Whiskies, Cordiaux et tous les accessoires pour commerce de Liqueurs en gros et en détail.

La vente devant être faite comme suit:

Premièrement—Stock du magasin et installations en bloc.

Deuxièmement—Comptes courants en bloc.

Troisièmement—Quatre (4) barrils de G. & G. et un (1) baril de "Private Stock Whisky", évalués séparément.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. W B Sommerville, juge de la Division D absent en congé, nous vendrons LUNDI le 20 juillet, à 10 40 heures a. m., sur les lieux No 209 rue Baronne tous les articles de marchandises et meubles de bureau et installations comprenant le fond de magasin de la Cavaroc Co. Ltd. Si la vente n'est pas faite en bloc, alors, il sera offert immédiatement en articles séparés vendus séparément d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus sujet aux conditions, qui seront annoncées à la vente.

Conditions—10 0/0 comptant sur l'adjudication, la balance sur livraison.

WILLARD & EISEMAN,
640 rue Commune et
H. L. LAZARUS JR.
712 rue Commune
Lazarus Michel & Lazarus, Chas Rosen avocats pour le receveur.
8 juil—8 12 19 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—oo—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du Sixième District

W. A. Kernaghan vs M. O. Shepard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 86 458 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard entre la rue St George, Freret, entre les Longue, la ligne de Bloomingdale et l'avenue Henry Clay, l'ilet No 101 de Bartheville, lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos 17-18 et 19 sur un devis annexé à un acte pardevant Joan J. Ward, notaire en cette ville le 10 mai 1896, d'après lequel, les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Howard entre la rue St George sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. E. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Bero, Walane & Buck avocat pour le demandeur.
3 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion de faire un placement de capitaux sûr et profitable

VENTE DU SHERIFF D'UNE

Vaste Manufacture ou Installation de Marbre et de Granit de valeur.

Vastes terrains dans le Second District, dans le carré d'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Scott et Cortez.

Ayant 319', 8" et 6" de façade rue St Louis sur 233 de façade sur chacune des rues Scott et Cortez et 319, 8 et 6 à l'arrière

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec toutes les

Machines accessoires, bouilloires, pompes à vapeur et électriques

Et tout ce qui constitue l'installation ci-dessus décrite, quelle qu'en soit la nature ou la description

Dans l'affaire de

Charles Kelly vs Schotten and Fallon Company Ltd maintenant la American Marble and Granite Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86,292 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1908, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines, accessoires, bouilloires, pompes à vapeur et électriques et tout ce qui constitue l'installation de marbre ou de granit ou manufacture de la défenderesse, une corporation, située dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'ilet No 509, borné par les rues St Louis, Toulouse, Scott et Cortez, mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes de façade rue St Louis sur cent trente trois pieds de face sur chacune des rues Scott et Cortez, et trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes sur la limite inférieure, s'étendant à travers le centre du carré et parallèle à la rue St Louis.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Rice & Montgomery, avocats pour le demandeur.
20 juin—20 26—juil 3 10 17 23

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

Cottage Double en Bois,

1608-1610 RUE SARATOGA,

Entre les rues Terpsichore et Euterpe.

—AUSSI—

DEUX TERRAINS VACANTS,

Sur les Champs-Elysées,

Entre les rues Gérard et Léonidas, ou Lombard.

Succession de Mme Sophie Mengere

No 85,230 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 729 rue Canal — JEUDI le 16 juillet 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 8 juin 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Rampart, Terpsichore et Euterpe lequel dit lot est désigné par le numéro 11 sur un plan fait par J Pilié, daté le 20 juillet 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire et mesurant trente deux pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de quatre vingt onze pieds onze pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois connu par les Nos 1608 1610 rue Saratoga, entre les rues Terpsichore et Euterpe contenant de chaque côté trois chambres, ou une chambre dans la mansarde sur le côté.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Gérard, Leonidas ou Lombard et Marigny, lesquels lots sont désignés par les numéros trois et quatre sur un plan dressé par H D Hémécourt, le 23 novembre 1850, et déposé pour référence en l'étude de A. Baudoin, ancien notaire. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt six pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent quarante deux pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le de funt Gerard Mengere par achat de la succession de L. L. Vale ou d'après un acte passé pardevant P. E. Laresche, ancien notaire, le 1er septembre 1853.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, à un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pact de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et de payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigible pour l'année 1908 et déposer 10 pour cent chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant William V. Seeber, notaire.

Théo G Spitz admr, avocat pour le demandeur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

4 4 4

Terrains dans une section du Troisième District

S'améliorant rapidement.

Succession de E. Ferretti et épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D—No 85,795.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 juin 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) Law, Union (maintenant Touro) et Hope, ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent désignés par les numéros trois, quatre cinq et six, d'après un plan de C. A. de Armas, député voyer, le 2 février 1862, et déposé dans l'étude de Arthur Breard, ancien notaire en cette ville, et d'après lequel plan, lesdits trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Law sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et deux lignes, et les lots Nos cinq et six se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Hope sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par feu Edouard Ferretti des héritiers de feu Antoine Bruguire, par acte pardevant Octave de Armas, ancien notaire, le 13 juin 1868, enregistré au bureau des aliénations registre 95 folio 172.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un an de crédit. La portion de crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marinoni, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

G M Horner, avocat.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Excellente propriété pour Placement. Résidence en briques à deux étages No 729 rue Race.

Entre les rues St Thomas et Chippewa.

Land Developement Company of Louisiana Limited vs Jeremiah Sullivan et als

No 84 862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la cour, rendu le 4 juin 1908 et signé le 10 juin 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, désigné comme ilet 96, borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Chippewa, mesurant 29 pieds, 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de 115 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St Paul

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 6 AOUT 1908 A MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Elégante Propriété du Troisième District.

Victorine Lapouche, épouse de Louis Bries, versus Joseph Lapouche et als, mineurs.

No 86 384—Cour Civile de District.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le dit ordre daté et signé le 24 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci dessus mentionné comme suit—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'ilet No 81 borné par les rues Bienvenue, Delery, Jumonville et Tricou sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Delaronde, Tricou et Bienvenue et désignés par les numéros un, deux et trois de l'ilet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémécourt le 15 avril 1875, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant André D. Doriocourt le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delaronde.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1904 et pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, ne devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO ST-PAUL
Encanteur, 137 rue Carondelet.
O. B. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Joe B. Rosser avocat pour le défendeur.
5 juil—5 12 19 26—août 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

Ilet de Terre de Valeur dans le Troisième District,

JEUDI, LE 9 JUILLET 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Marianne Sampere et als vs Giovani Sampere et als.

No 81,757—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District en et pour la paroisse d'Orléans rendu le 27 mars 1907 et signé le 4 avril 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné vendrai comme suit—

Un certain ilet de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro municipal 963, borné par les rues Joséphine, Célestine, Alabo et Benton, acquis par Rosario Sampere, alias Rosario Sampere, par acte passé pardevant Émile Pomes, notaire, le 2 avril 8103.

Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et payer pour l'acte de vente pardevant P. J Patorno, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 147 rue Carondelet.
Geo. E Smart, avocat pour le demandeur,
Chas Schneidau, avocat pour le défendeur.
7 juin 7 14 21 28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

Arbuthnot Latham & Co versus Cage Draw Co

No 86,420—Cour Civile de District.

Mardi 14 juillet 1908 à 11 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

4 mulets de choix, un bon cheval, 4 wagons, harnais.

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Lamar C. Quintero, & S. Gidiere, avocats pour les Receveurs. 3 juil —3 5 12

I. B. Rennyson.

—:o.—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,429—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée coin Melpomène, ilet avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan MARDI, le 28 juillet, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 28 juillet 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement desdits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J Zach Spearing, avocat.

24 juin—24 28—juil 5 12 19 26 27 28

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 112. Nouvelle Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

—:o.—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giovanni Sciambra ou Sciamera et épouse.

Bâtisses productives en briques à trois étages No 529-531 rue Hopital, entre les rues Decatur et Chartres. A l'encan, jeudi le 9 juillet 1908 à midi.

No 54,794. Cour Civile de District Division D

PAR FREED & CLESI — N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 9 juillet 1908, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1908 et signé le 25 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, la propriété ci-après sera vendue à l'enchère publique, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chartres, Decatur et Quartier et désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. N. Depouilly, janvier 1846 avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres huit pieds de largeur faisant face à la rue Hôpital. Ledit lot de terre mesure en mesure américaine vingt quatre (24) pieds de face à la rue Hôpital sur cent cinquante neuf (159) pieds neuf pouces et cinq huitièmes (5/8) sur la ligne gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2 et cent cinquante neuf pieds huit pouces et trois huitièmes (159-8 3/8) sur la ligne qui le divise de ladite allée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans en portions égales. Chaque paiement annuel divisé en deux parts égales, représentées par trois billets devant porter sept pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses nécessaires, hypothèques, honoraires d'avocat et autres clauses, et le pact de non aliénando.

L'acte de vente devant être passé pardevant U. Marinoni Jr, notaire de cette paroisse aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit payer au dessus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1908. L'acquéreur devant faire 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication chez

FREED & CLESI, Encanteurs
et agent de Propriétés Foncières
838 rue Gravier.
Guy M. Horner, avocat.
31 mai—31—juin 7 14 21 28 —juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

DEUX COTTAGES SIMPLES,

3321 3323 RUE COLISEE

Entre les rues Octavie et Joseph.

Robert R. Downs vs les héritiers de Amy Ann Burke et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 82 420.

IL sera vendu à l'encanre publique, JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Freed & Clesi, N J. Clesi, Encanteur—en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 306, borné par les rues Colisée, Octavie, Perrier et Joseph, ledit lot étant désigné comme lot No 4 de l'ilet No 35 sur le plan de Rickerville, fait par Buisson et Thomas, voyers, le 23 mars 1849, et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de deux cottages simples, chacun sur une moitié de terrain, cette propriété sera premièrement offerte séparément sur une moitié du terrain, chacun quinze pieds de face à la rue Colisée, et alors comme un seul terrain de trente pieds de face et l'offre la plus avantageuse sera acceptée.

Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 au de une du montant de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant Edward A. Parsons, notaire, et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

FREED & CLESI, Encanteurs
et Agents de Propriétés Foncières,
834 rue Gravier.
B W. Robinson, avocat pour le demandeur.
Edw A. Parsons et Louis Hoover avocats pour le défendeur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

Lionel M. Ricau

—:o:—

Bois de Charpente "Gommier".

Bois de Charpente "Gommier".

JEUDI le 9 juillet à 11 heures a. m.

A la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., Dock, GRETNA, LNE.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Conformément à la loi 167 de 1898, par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co. et pour le compte de qui il appartiendra. Un chargement de bois de charpente "gommier".

Car SP 19,387, de Garland, La, co signé à la Louisiana Export Lumber & Box Co, N. O., Lne.

Prenez le ferry de l'avenue Jackson les docks sont sur le fleuve, à deux îlets seulement de l'atterrissage.

Conditions—Comptant sur les lieux.

28 juin—28—juil 5 9

AVIS AUX CREANCIERS

In re Enterprise Sash Factory

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,569—Division C—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire du Fond de la Enterprise Sash Factory, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier —Ernest T. Florance, avocat.
7 juil—7 11 16

E. H. Keihe versus New Orleans America.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 77,857—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Théophile Bloch, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zetche & Rogers avocats.
2 juil—2 6 11

Arthur Marx versus A. Marx Picture Frame Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,009—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte trimestriel présenté par Saphier Spiro receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Edgar M. Cahn, avocat.
2 juil —2 6 11

Mme Mathilda Seidenbach, exécutrice, versus Adler-Weinberger Steamship Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 84,765 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le 1er compte trimestriel présenté par George W. Kueff et Lester Seidenbach, receveurs dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Gustave Lemle et Edgar M. Cahn avocats.
2 juil—2 6 11

VENTES A L'ENCAN

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR

Une Occasion pour Entrepreneur de Bâtiments et Marchands.

Un grand assortiment de valeur de quincaillerie coutellerie, marchandises en argent et plaque, stoves de cuisine et de salle, tuyaux et coudes pour stoves, ferblanc, marchandises galvanisées et émaillées, serrures poignets de portes peintures, ou des lots, châssis verrous et clous, assortiment de plats et bassinets en fer, ferblanc et porcelaine, outils et ustensiles de jardinier, scies, cuves, baquets, seaux, balles, assortiment de couteaux de poche et canifs, un magnifique assortiment de peintures teintées et émaillées pour planchers et meubles, vendu en gallons, demi gallons quart de gallons et autres, huiles et vernis, vitres de fenêtres avec portraits et éponges, balais, mines préparés, brosses pour peinture et pour blanchir, etc., balances d'acier, fer pour bottes, etc, fer pour étain, théières et cafetières, etc., pendules, lampes, ensemble avec nombre d'autres articles de fantaisie usuellement trouvés dans des établissements de quincaillerie, matériaux pour construire, etc.

AUSSI

UN JOLI "CASH REGISTER" INSTALLATIONS, COMPTOIRS ET MEUBLES DE BUREAU.

In re G. Pitard & Fils versus Helbrook Hardware Co. Ltd., et B. Rosenberg versus R. F Helbrook. Nos 85,967 et 86,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. E.

PAR GARLAND WOLFE Encanteur—Bureau No 806 rue Baronne. JEUDI, le 16 juillet 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1520 rue Dryades. En vertu d'un jugement rendu et signé par Hon. George H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, daté le 20 juin 1908, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un assortiment de valeur de quincaillerie, marchandises en fer blanc et autres marchandises matérielles de construction peintures, coutellerie, "Cash Register" et articles divers.

Conditions—Comptant.

Frank E. Rainold, avocat pour le receveur.
5 juil—5 12 15 16

Albert Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de Capitaux Attrayants.

Cottage double commode

2425-27 rue Constance, près de la rue Seconde.

Joli cottage double

2415 rue Constance, entre les rues Première et Seconde.

Emplacement d'affaires avec terrain spacieux.

Coin des rues Constance et Seconde.

Succession de Hélène Rebecca Giles.

No 86,234—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI le 6 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B daté du 2 juillet 1908, pour le compte de la succession de Hélène Rebecca Giles il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd'hui le Quatrième District de la paroisse Orléans), Etat de la Louisiane, dans le carré d'ilet No 56 sur le premier plan dudit Faubourg, par Benjamin Buisson, voyer, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, ledit carré d'ilet étant compris entre les rues Live Oak, (aujourd'hui Constance) Magasin, Première et Seconde et ledit terrain est désigné par le No 4 sur un plan de H. Moellhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 39 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit terrain mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de face sur la rue Live Oak (aujourd'hui Constance) sur cent vingt six pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 2415 rue Constance, bien subdivisé, renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, etc., gaz, eau sur les lieux, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en fer, pavage schillinger.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasin, Première et Deuxième, désigné comme lot 7 sur un plan par H. Moellhausen, voyer, daté le 21 janvier 1846 et déposé comme plan No 59 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur cent vingt six pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 2425 et 2427 rue Constance comprenant le grand cottage double et commode avec une élévation à deux étages dans le fond, subdivisé de chaque côté en six appartements avec chambre à bain, office, hangar dans le fond, citerne avec tuyau faisant connection avec la cuisine, et la chambre à bain, retiré de la rue et de la ligne de terrain pavage schillinger, aussi promenade, grillage en fer, tuyau pour gaz et autres agréments, loué à d'excellents locataires à $18 par mois ou $432 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, servitudes, voies et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasin, Première et Deuxième, et désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par H. Moellhausen, voyer, daté du 21 janvier 1846, et déposé comme plan No 59, en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces, mesure américaine et formant l'encoignure des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse en bois substantiellement construite, avec pavage en granite, laquelle avec peu d'amélioration et d'agrandissement peut être faite une encoignure de commerce de valeur avec beaucoup de place dans le fond pour plus d'amélioration.

Les propriétés ci dessus décrites sont splendidement situées choisies et dans un voisinage bien habité et à proximité de tous les agréments.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer et payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et payables en l'année 1908 ainsi que les frais de tous les certificats nécessaires pour le transfert des titres ainsi que les frais de l'acte de vente, lequel devant être passé pardevant Arthur J. Peters notaire

Louis H. Burns, avocat
5 juil—5 12 19 26—août 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Piano, Coffre-fort en Fer et Bijoux. Meubles de maison et choses diverses.

Succession de Helen Rebecca Giles.

No 86,234—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

SERONT vendus à l'enchère MERCREDI, le 15 juillet 1908, à 11 heures a. m., au local 2415 rue Constance près de la rue Seconde en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D King juge de ladite Cour, daté du 2 juillet 1908, pour le compte de la succession de Helen Rebecca Giles, à savoir

Un lot de meubles de maison, piano, coffre-fort en fer bijoux, etc.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, encanteur.
Louis H. Burns, avocat.
5 juil—5 12 15

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Receveur de la "Cosmopolitan Bottling Co. Ltd." Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, 85,815 Division A.

Une installation pour mise en bouteilles et carbonisation, incluant "Twitchell Washington" carbonisateur, machine à tremper et à laver les bouteilles, 2 générateurs en cuivre, etc., 10 mulets, 3 chevaux, un lot de wagons, harnais, bouteilles environ 10,000 syphons, marchandises en magasin, comptes courants, clientèle, etc.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 19 juin 1908 et signé par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Division A. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 16 juillet 1908 à 11 heures a. m., sur les lieux 322 à 328 rue Sud Liberté, entre la rue Gravier et l'avenue Tulane tous les effets mobiliers appartenant à ladite Cosmopolitan Bottling Co. Ltd. comme suit

1° Environ 10,000 syphons, un lot de bouteilles à pop, boites, caisses, etc., sur les lieux et en usage dans le commerce, machines, installations de bureau, ustensiles, comptes courants, marchandises en magasin, etc., et en général tous les effets appartenant à ladite manufacture, n'incluant pas les trois items ci-dessous, et plus complètement décrits en l'inventaire enregistré dans le bureau de la compagnie.

2° Un Moteur Electrique R. C. et starting box.

3° Chevaux, Mulets, Harnais.

4° Wagons.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.
J. P. Sullivan, A. Lamery, Avocats.
N. J. Cerhagal, Receveur.
3 juil—2 5 12 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour payer des frais d'entrepôt.

Pour le compte de qui il appartiendra.

Un assortiment de Meubles, Articles de ménage, Pianos, etc.

VENDREDI, 10 juillet, à 11 heures A. M.,

Au No 312 rue Carondelet.

Je vendrai à l'encan, conformément à la loi 167 de 1898, un assortiment d'effets mobiliers mis en entrepôt par différentes personnes à l'entrepôt de Metzler, 312 rue Carondelet, et pour lesquels les frais n'ont pas été soldés pour un temps excédant six mois.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.
30 juin—30—juil 5 9 10

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE SPLENDIDE OCCASION

Pour acheter des Propriétés Foncières, très productives, bien situées, toujours de valeur et pouvant servir pour spéculation.

La bâtisse en briques commode à deux étages et mansarde, coin des rues Marais et St Louis.

La rangée de cottages de choix en briques Nos 418, 420 et 422 rue Marais, entre les rues Conti et St Louis.

La rangée de cottages doubles productifs, en bois et couverts en ardoises, Nos 404, 406, 408, 410, 412 et 416 rue Marais, entre les rues Conti et St Louis, et la propriété inoccupée de valeur dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Columbus, Miro et Tonti.

Succession de John Eli Pierce.

No 68,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 21 juillet, 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 2 juin 1908, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur et désirables, à savoir—

No 1. Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (rue protégée), Tonti (aussi une rue protégée), Columbus et Miro, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, et mesurent chacun trente six pieds, deux pouces et une ligne de face à la rue Kerlerec sur cent soixante pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété dernièrement décrite, et le dit lot est désigné par le No Sept, et mesurant trente six pieds, deux pouces et une ligne de face à la rue Columbus sur cent soixante pieds, six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 3. Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Tonti, Chemin du Bayou et Miro, (les rues Kerlerec et Tonti ne sont pas ouvertes,) et désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8, et mesurent comme suit: Trente six pieds, deux pouces et une ligne chacun sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. La profondeur des dits lots a été un peu changée par un échange entre Mme Ledoux et le défunt John E Pierce, d'après un acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire.

No 4—Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St Louis. Ladite portion de terre est composée de parties des lots 11, 12 et 36, et mesurent vingt deux pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis sur cent vingt huit pieds de profondeur, et faisant face à la rue Marais, et soixante dix pieds deux pouces sur la ligne courant parallèlement à la rue Tremé, de là vingt pieds huit pouces sur la ligne courant parallèlement de la rue St Louis vers la rue Tremé, et de là cinquante huit pieds six pouces et une ligne sur une autre ligne courant vers la rue Conti, et quarante deux pieds onze pouces de largeur dans le fond et façade sur une allée.

Les améliorations comprennent comme suit une bâtisse confortable, en briques à deux étages et mansardé, environ cinq chambres ou plus, vestibules, galerie, etc., et les maisons contigrées connues comme par les Nos 418, 420 et 422 rue Marais, 3 chambres, hangar, citerne, etc.

No 5. Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Conti, Tremé et St Louis, ledit morceau ou portion de terre comprenant des parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 et mesurant cent trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de cent six pieds, huit pouces, entre lignes parallèles, et cent quatre pieds et cinq lignes et demie de largeur dans le fond, ladite portion de terre fait face aussi sur une allée.

Les améliorations comprennent comme suit: Une rangée de cottage double en bois, couverte en ardoises, Nos 404, 406, 408, 410, 412, 414 rue Marais contenant environ 4 chambres pour chaque locataire. Citernes, hangars, cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance en un ou en un ou deux ans, devant être représentée par billets qui devront être garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, les billets devant porter 7 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et coutumières. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère les taxes de 1908, les frais de tout certificat qui doit être annexé aux actes de vente. Les primes d'assurances de la date de l'adjudication devant être payées par les acquéreurs et les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'après la signature des actes notariés de vente et faire un dépôt de dix pour cent comptant pour lier la vente. Les actes de vente pardevant Robert Legier, notaire aux frais des acquéreurs.

Dart & Kernan, avocats.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19, déc.